



INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMETRIE
Lycée Technique Privé d'Optométrie (LTPO)
 134 route de Chartres 91440 Bures-sur-Yvette - France
 Tél : 01 64 86 12 12 Fax : 01 69 28 49 99
 Mél : admission.bts@ico.asso.fr - Site : www.ico.asso.fr

--	--	--	--

DOSSIER DE CANDIDATURE pour
REPRÉPARATION du BTS OL sous statut ALTERNANCE
Année scolaire 2018 / 2019

Pour obtenir une réponse rapide, envoyez votre dossier de candidature par mail à admission.bts@ico.asso.fr accompagné des pièces demandées scannées

L'ICO sera fermé du 3 au 19 août 2018 inclus mais toujours joignable par mail pendant cette période.

NOM (en capitales) : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de Naissance :
 Nationalité : N° sécurité sociale
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone domicile : Téléphone mobile :
 Adresse mél :

Partie à ne compléter
que par les étudiants qui n'étaient pas à l'ICO en 2017-2018

RENSEIGNEMENTS SUR LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE ET LES DIPLÔMES OBTENUS

Baccalauréat Obtenu / année :
 Série : S ES STL STI2D ST2S STMG Pro optique-lunetterie Bac étranger
 Spécialités :

Année	Classe / Etudes Poursuivies	Etablissement
2017/2018		
2016/2017		
2015/2016		
2014/2015		

Cadre réservé à l'administration de l'ICO

Date	Commentaire	Secrétariat

Liste des pièces à joindre au dossier de candidature :

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER	ICO en 17-18	Autre établissement 17-18
➤ Copie des notes obtenues au BTS OL (impératif !)	✓	✓
➤ Relevé des notes obtenues au Baccalauréat	✗	✓
➤ Tous les bulletins de 1 ^{ère} et 2 ^{nde} année du BTS OL	✗	✓
➤ Si vous êtes en recherche d'un employeur nous communiquer un CV	✓	✓
➤ Copie du dernier contrat en alternance (le cas échéant)	✓	✓
➤ Pour les étrangers : titre de séjour valide autorisant à travailler à temps complet	✓	✓

Votre demande sera étudiée par la direction des Études et une réponse vous sera envoyée à l'adresse e-mail indiquée sur la 1^{ère} page.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Participation au coût de la formation de l'apprenti Année scolaire 2018/2019 : 3980 €

L'employeur doit participer au financement de la formation de son apprenti, notamment par le biais de la taxe d'apprentissage (signature d'une convention de partenariat avec le CFA Union lors de l'établissement du contrat d'apprentissage).

Pour les établissements non assujettis à la taxe d'apprentissage, le CFA Union établit une convention financière lors de l'établissement du contrat d'apprentissage qui fixe la participation financière demandée à l'établissement.

Pour tout renseignement concernant cette participation financière, n'hésitez pas à contacter l'UFA ICO au 01.64.86.12.11 ou par mail : alternance@ico.asso.fr

Partie à compléter par tous les candidats

RÉSULTATS OBTENUS AU BTS OL à compléter avec la note

Culture générale et expression :	/20	
LV1 : Langue :	Note :	/20
Economie – Gestion d'Entreprise :	/20	
Systemes Optiques :	/20	
Mathématiques :	/20	
Optique Géométrique et Physique :	/20	
Etude Technique des Systemes Optiques :	/20	
Analyse de la Vision :	/20	
Epreuves Professionnelles de Synthèse :	/20	
Examen de Vue – Mesures Faciales :	/20	
Contrôle d'équipement – Réalisation :	/20	
Activités en milieu professionnel :	/20	
LV2 : Langue :	Note :	/20

La Direction des Etudes étudiera avec chaque candidat la meilleure stratégie de réussite au BTS et vous conseillera sur le choix des matières à re-préparer et à présenter au BTS session 2019.

Pièce à joindre par tous les candidats

Nous faire parvenir OBLIGATOIREMENT votre relevé de notes du BTS OL dès sa réception.